



Treyvaux, le 20 février 2026

**Aux Conseils communaux de
l'Association de la crèche Capucine
et à leurs délégués.**

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Conformément aux statuts de notre Association, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée des comptes de l'Association de la crèche Capucine qui aura lieu le :

**Mercredi 18 mars à 18h00
dans les locaux de l'administration communale de Le Mouret (Salle d'activités)**

Vous trouverez tous les documents relatifs à cette assemblée en annexe.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

ASSOCIATION DE LA CRÈCHE CAPUCINE

Le président

Pierre-Louis Ruffieux

La vice-présidente

Martine Halter



Convocation à l'assemblée des comptes 2025

Le comité de l'Association de la Crèche Capucine a le plaisir de convoquer tous ses membres à l'assemblée des budgets qui se déroulera le :

Mercredi 18 mars 2026 à 18h00

dans les locaux de l'administration communale de Le Mouret (salle d'activités)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 novembre 2025
3. Informations du comité
4. Comptes 2025
 - a. Présentation des comptes
 - b. Rapport du réviseur
 - c. Préavis de la commission financière
 - d. Vote
5. Grille tarifaire
 - a. Préavis de la commission financière
 - b. Vote
6. Règlement du personnel
 - a. Préavis de la commission financière
 - b. Vote
7. Divers
 - a. Situation de la construction à Ferpicioz
8. Clôture de l'Assemblée

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette assemblée, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

ASSOCIATION DE LA CRÈCHE CAPUCINE

Le président

Pierre-Louis Ruffieux

La vice-présidente

Martine Halter